ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 96108

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la nouvelle politique de la ville, deux ans après la loi qui l'a réformée, et un an après la signature des premiers contrats de ville 2015-2020. Un rapport parlementaire sur son évaluation évoque des contrats de ville d'une « valeur inégale » en raison d'une « élaboration à marche forcée », bien que les délais aient été rallongés de six mois, voire bien plus pour les derniers signés fin 2015. Mais plus grave, ce sont les moyens financiers qui manquent, et il souhaite connaître quand les engagements financiers seront précisés, car sans annexe financière, les actions décrites dans le contrat de ville se révèlent être des vœux pieux sans lendemain.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96108
Rubrique : Aménagement du territoire
Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 mai 2016, page 4622
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)